

DÉCLARATION DE FRANCHISE SUPÉRIEURE À LA LIMITE RÉGLEMENTAIRE

Je, (nom du dirigeant ou de l'associé responsable) _____ atteste,
tel que requis par l'article 29, paragraphe 2, du *Règlement sur le cabinet, le représentant autonome et
la société autonome*¹, que (nom de l'inscrit) _____
maintient en tout temps un capital net liquide au moins égal au montant de la franchise la plus élevée
qui se trouve dans son contrat d'assurance de responsabilité professionnelle.

Et j'ai signé à _____, le _____.

Signature du dirigeant ou de l'associé responsable

N° d'inscription (6 chiffres)

N° de client (10 chiffres)

¹ R.R.Q. c. D-9.2, r.2.